

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

Poste.

Un an... 35 fr.
Six mois... 20
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez MONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 23.
A EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30
Réclamations... 20
Faits divers... 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Janvier 1881.

Bulletin politique.

Si le gouvernement éprouve de grandes inquiétudes relativement à nos affaires extérieures, le point le plus noir n'est pas la question grecque, c'est la question tunisienne.

La France a reçu un nouveau soufflet de Tunis au moment même où notre représentant à Tunis transmettait au bey les observations combinatoires de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Quoi qu'en disent les officieux, la mission du neveu du bey auprès du roi d'Italie à Palerme était toute politique, et les compromis de Tunis avec le Quirinal se continuent en dépit des avertissements de Paris.

Telle est la conséquence de la politique inaugurée par les Waddington, les Saint-Vallier et les Desprez qui ont parachevé à Berlin la destruction des résultats obtenus par la guerre de Crimée et l'effacement de l'influence française en Orient.

Pourquoi, à la conférence de Berlin, nos plénipotentiaires ont-ils refusé le protectorat officiel et matériel de la France sur Tunis, que des autres puissances étaient disposées à nous accorder? Nos fiers diplomates ont dit non pour la sotte et stérile gloire de revenir les mains vides.

Aujourd'hui, pour reprendre l'influence perdue, il est trop tard. Tout est contre nous.

D'un côté, en Italie, — le ton aigre des journaux italiens officieux et même de l'opposition le prouve — on irait jusqu'à la guerre pour empêcher la France de posséder la Tunisie.

D'autre part, la Turquie ne nous pardonnera jamais, d'abord d'avoir été les inspirateurs du traité de Berlin, ensuite notre po-

litique indéfinie tantôt en faveur de la Grèce et tantôt en faveur de Constantinople.

Et, en dehors de ces deux ennemis, dont l'un aux portes de notre colonie algérienne et l'autre sur ce sol d'Orient que la France avait considéré jusqu'à ce jour comme une terre française par la sympathie, que voyons-nous?

La Roumanie, notre ancienne alliée, nous hait parce que nous avons favorisé la question de l'émancipation des Juifs;

L'Allemagne et l'Autriche font cause commune avec la Turquie qui sépare ses intérêts des nôtres;

La Russie ne peut nous offrir d'autre secours que de s'emparer de Constantinople pour son propre compte;

L'Angleterre est impuissante à nous aider, ayant assez d'embarras personnels....

Nous avons des ennemis; nous n'avons pas d'alliés.

Que ferons-nous, si Tunis et l'Italie s'entendent pour se moquer de nous?

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier vendredi. — La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Desseaux, doyen d'âge.

A 5 heures, M. Gambetta monte à la tribune.

M. Gambetta adresse à la Chambre ses remerciements et adresse les remerciements de la Chambre à M. Desseaux.

La session qui s'ouvre, dit-il, permettra de mener à bonne fin la tâche entreprise. Au lendemain de la lutte de 1877, vous avez restauré le gouvernement du pays par le pays, rendu le Parlement à Paris et, sans faire courir aucun péril à l'ordre républicain, vous avez jeté un voile sur le passé.

Votre sollicitude s'est surtout étendue à l'instruction publique et a préparé une magnifique moisson d'hommes pour l'avenir.

Les travaux publics ont reçu de vous une énergique impulsion.

A côté de l'austérité industrielle et économique, vous avez porté vos soins sur l'outillage militaire et amélioré l'organisation

du personnel de l'armée. Vous ne vous séparerez pas sans mettre la dernière main à cette tâche.

M. Gambetta fait l'éloge de la politique financière de la Chambre et énumère les divers actes de cette politique.

La presse sortira affranchie de vos prochaines délibérations, et aussi la liberté d'association.

En dépit d'assertions intéressées, le monde entier sait que la politique de la France ne peut cacher ni dissimulations, ni aventures. C'est la condition même de la forme républicaine. (Acclamations.)

Cette politique vous permettra de vous présenter sans crainte devant le suffrage universel, quel que soit le mode de suffrage que vous adoptiez.

Ce qu'il faut pour affermir votre œuvre, c'est de persister dans l'esprit de liberté et de démocratie. (Applaudissements.)

M. le ministre des finances dépose le budget de 1882.

La Chambre décide l'impression et l'affichage du discours de M. Gambetta.

Une discussion assez longue s'engage sur la composition de l'ordre du jour.

La Chambre décide qu'elle met en tête de son ordre du jour :

La loi sur la presse;

Le projet sur les agents commissionnés des chemins de fer;

La loi de M. Labuze sur l'obligation du service militaire pour les séminaristes;

La loi sur le divorce.

M. Haentjens demande à interpeller le ministre des finances.

La discussion de l'interpellation est fixée à demain.

M. Floquet a été nommé 4<sup>e</sup> vice-président de la Chambre des députés.

SÉNAT.

Séance d'hier vendredi. — La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Léon Say.

M. Léon Say prononce cette allocution :

« Messieurs les sénateurs,

Vous m'avez conféré pour une année de plus l'honneur de vous présider, je vous en suis profondément reconnaissant. Vous m'avez constitué gardien de la dignité du Sénat et de la liberté de la tribune; vous me donnez, pour les défendre, le droit de blâmer en votre nom ceux qui tenteraient d'y porter atteinte. Vous n'ajoutez rien et vous avez raison.

Vous voulez qu'avec un deuxième rappel à l'ordre je brûle ma dernière cartouche, parce que vous pensez que les hommes éminents qui siègent dans cette enceinte n'ont besoin que d'être avertis pour rester maîtres d'eux-mêmes. Je leur enjoins de soumettre leurs entrainements à une seconde lecture, et je refuse d'accorder à la colère le bénéfice de l'urgence.

Nous avons fondé un gouvernement qui entre tous les jours plus profondément dans l'esprit et le cœur de la nation; c'est la République; c'est-à-dire un gouvernement de discussion. Tout le monde écoute et parle; il est vrai qu'on parle toujours plus qu'on n'écoute, et qu'ayant à choisir entre écouter et parler, on se contente quelquefois d'interrompre, et c'est là une petite maladie du corps parlementaire à laquelle il ne faut pas faire plus d'attention qu'elle ne mérite.

Ce n'est pas que je sois porté à excuser cette faiblesse, car en s'y laissant aller on rend quelquefois impossible aux assemblées de remplir leurs devoirs. Ce qui ne peut pas se dire se chante, ce qui ne peut pas se mettre en discours se met en interpellation. Il suffit d'avoir de l'esprit pour y réussir, mais il suffit aussi d'avoir du bon sens pour regretter, dans certains cas, d'avoir eu de l'esprit. Je m'arrête, je ne veux pas m'étendre sur un pareil sujet, quand j'ai tant de raisons de me réjouir avec vous de l'éclat de cette tribune.

L'éloquence parlementaire atteint en ce moment un haut degré de perfection; elle se dépeuple de tout ce qui est inutile; elle va droit au but; elle essaie, comme elle le doit, de faire les affaires du pays.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

— Eh bien, Monsieur Richard, dit Valentine, êtes-vous content, maintenant, que vous n'êtes plus attristé par la pensée de voir passer de mes mains dans les vôtres cet argent qui était cependant bien légitimement à vous?

— Oui, mademoiselle, oui, je suis content. Il m'en est resté ce qui d'accepter votre héroïque dévouement et celui de votre excellent père. Mais le souvenir ne s'en effacera pas de mon cœur; il y restera comme la preuve la plus éclatante qu'on puisse donner de la loyauté et de l'élevation de ses sentiments.

Sa voix était émue, il semblait brisé par la fatigue.

— Je crois être le jouet d'un rêve, reprit-il. Tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu a troublé mes idées, mais la confusion dans mon pauvre cerveau. Vous avez dû conserver une triste idée de mon esprit; car j'ai conscience d'avoir joué le rôle d'un sot depuis que je suis entré ici.

— Vous prendrez votre revanche, Monsieur Richard, dit gaiement l'avocat.

— Mademoiselle voudra-t-elle m'y autoriser?

— Pour mon compte, répondit en souriant la jeune fille, je n'ai aucune objection à faire, mais sera-ce l'avis de mon oncle qui a émis d'épouvantables idées sur les artistes?

— Oui, reparti à son tour le vieux magistrat, je les ai arrangés de la belle manière pour mieux faire ressortir les rares qualités de M. Bocardet. J'ai dit qu'ils étaient paresseux, rapaces, intrigants, que sais-je encore? Je suis tenté d'ajouter qu'ils sont terriblement entreprenants.

Il se pencha à l'oreille de Richard et lui dit à voix basse :

— Il faut vous aguerrir, mon ami.

Le jeune peintre ne pouvait se mettre à l'unisson de cette gaieté.

— Ma mère, dit-il, il est temps de partir.

Il avait hâte d'être seul et de se recueillir sur les incidents de la journée.

— Oui, nous allons partir, ajouta M. Naudet, si vous voulez bien m'accepter pour compagnon de route.

Valentine avait disparu. Elle revint bientôt chargée d'un énorme bouquet qu'elle remit à M<sup>lle</sup> Bréhier. Une branche de jasmin tomba par terre, l'artiste la ramassa.

— Vous permettez, Mademoiselle, dit-il.

— Ce n'est pas une pièce du procès, riposta en riant la jeune fille.

— Non, mais c'est le prix de mon livre.

— Rien pour rien, je vois que mon oncle avait raison et que les artistes sont de terribles spéculateurs.

Le moment fuyait au milieu d'affectueuses causeries et le moment approchait où allait partir le dernier train pour Paris; il fallut se séparer.

Pendant le voyage, M<sup>lle</sup> Bréhier et M. Naudet, placés l'un près de l'autre, causaient à voix basse, et les regards qu'ils dirigeaient sur Richard prouvaient qu'il était question de lui dans leur entretien; il ne s'en apercevait pas. Accoudé à la portière du wagon, il semblait absorbé par la contemplation du paysage; en réalité, la nuit ne lui permettait ni de voir les belles prairies normandes, ni les sites magnifiques, ni les monuments qui se dressent sur les hauteurs; seulement, de temps en temps la lumière du gaz annonçait quelque petite ville, et la Seine se révélait par une lueur indécise; que lui importait? sa pensée n'était pas là, elle était à la villa Prangel et mille sensations confuses se heurtaient dans son esprit.

VIII

Quinze jours s'écoulaient; Richard était dans l'atelier qu'il occupait rue Notre-Dame-des-Champs, sur le même palier que le logement où il demeurait avec sa mère. Par la croisée ouverte arrivait l'air d'un jardin voisin dont les arbres retentissaient du

chant des oiseaux. C'était bien la retraite d'un artiste studieux qui veut s'abstraire des bruits du monde. Richard s'était remis avec ardeur au travail; les murailles étaient couvertes d'esquisses dans lesquelles on reconnaissait une main déjà sûre d'elle-même. Le portrait de Valentine se retrouvait là sous différents aspects, dans différentes poses; quelques inexactitudes dans les détails permettaient de deviner que l'œuvre avait été exécutée de mémoire, mais le rayonnement du regard, l'expression, la vie qui circulait dans la toile témoignaient que le travail avait été fait avec amour. Assis devant son chevalet, il traçait les contours d'un paysage emprunté aux coteaux d'Ingouville, lorsque sa mère entra et s'appuya affectueusement sur son épaule.

— Richard, lui dit-elle, M. Albanel et sa fille sont depuis plus d'une semaine de retour à Paris, et nous ne leur avons pas encore donné signe d'existence.

Richard tressaillit et ne répondit pas.

— Il était décidé que j'irais demander pour toi le main de M<sup>lle</sup> Valentine; n'est-ce plus ton désir?

— Vous savez bien, ma mère, que c'est le vœu le plus ardent de mon cœur.

— Et cependant tu me forces chaque jour à retarder cette démarche.

Richard passa la main sur son front pâle.

— C'est que, voyez-vous, ma mère, j'ai peur.

Vous aurez cette année à discuter de graves intérêts : énumérer les lois qui sont à l'étude serait passer en revue tous nos besoins politiques, économiques et moraux. Vous saurez trouver dans votre esprit d'impartialité et de justice des solutions équitables aux questions qui vous sont posées. Vous êtes de votre temps, de votre pays, c'est-à-dire que vous aimez le progrès et que vous savez le mesurer aux conditions de notre société française.

Je suis heureux d'exprimer aux membres du bureau provisoire les remerciements du Sénat et de saluer notre vaillant doyen d'âge, qui parle si bien, au nom de sa vieille expérience, de notre jeune République.

J'ai encore d'autres remerciements à adresser ; ces remerciements, je les dois en notre nom à l'un de nos collègues que son état de santé éloigne des fonctions actives. Je veux parler de M. Baze. Tout le monde honore ce collègue éminent et excellent qui a rendu tant de services à la cause du gouvernement parlementaire dans notre pays et qui a contribué à la fondation du régime nouveau.

L'élection des bureaux du Sénat donne 7 bureaux de gauche et 2 de droite.

## Chronique générale.

Dans le conseil des ministres d'avant-hier, M. Barthélemy Saint-Hilaire a déclaré à ses collègues que les tentatives de la France pour arriver à l'arbitrage n'ayant pas eu de résultat, il y avait lieu de changer complètement notre attitude dans la question turco-grecque.

Il faut, a dit le ministre, passer de la politique active à une politique absolument passive et expectante, c'est-à-dire s'en tenir à suivre les grandes puissances, si ce qu'elles proposent est conforme aux intérêts français ; dans le cas contraire, se retirer.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Gambetta a été élu président par 262 voix ; or, la Chambre se composant de 533 membres et la majorité absolue étant de 267, il s'ensuit que M. Gambetta ne représente qu'une minorité dans la Chambre.

L'année dernière, M. Gambetta avait recueilli 259 suffrages.

Il vient de tomber une avalanche de décorations. C'est une concurrence à la tempête de neige. Quiconque ne veut pas être décoré par la République n'a qu'à se garer et ouvrir son parapluie. Les autres peuvent tendre la main. Jamais on n'a tant décoré. On décore à tort et à travers, sans même tenir compte des réglemens. Des chevaliers qui n'ont qu'un an de grade dans l'ordre sont bombardés officiers, des officiers sont élevés au grade de commandeur comme par enchantement. La rubrique titres exceptionnels couvre tout cela.

— Pour quand tu as pu lire des encouragements dans tous les yeux, quand chaque parole sortie de la bouche de nos amis prouvait qu'ils appréciaient mon Richard comme il le mérite.

— Ma mère, cet espoir que vous voulez faire entrer en moi, je l'ai eu, quelquefois encore je le vois briller à mes yeux, mais c'est là une séduction à laquelle je résiste comme à un piège de l'orgueil. Lorsque je la vis pour la première fois, ce fut à la croisée de cette maison, où des malfaiteurs l'avaient arrachée au sommeil, à travers la demi-obscurité d'une nuit semée d'étoiles ; je fus frappé de cette apparition ; puis, plus tard, quand j'allai réclamer les lumières de son père, elle était là comme l'ange du foyer dont elle faisait le bonheur. Ce ne fut pas son éclatante beauté qui me frappa, mais l'expression de sa physionomie qui reflétait toutes les perfections d'une âme d'élite ; j'éprouvai alors une de ces impressions que le temps ne saurait effacer. Chaque artiste porte en lui un idéal que rarement il retrouve dans la vulgaire réalité. Pour moi, plus heureux, le rêve avait pris une forme ; elle était pour moi l'objet d'un véritable culte ; puis, quand je crus qu'elle accueillait les hommages d'un Bocardet, qu'elle descendait jusqu'à l'amour de cet homme, elle fut frappée de débécance à mes yeux ; ce fut pour moi un amer désenchantement, une souffrance dont je suis impuissant à vous donner l'idée. Grâce à Dieu, je

Et dire que tous ces décorés d'aujourd'hui protestaient, sous l'Empire, contre le prétendu abus que faisait le gouvernement de la décoration ! Ceux qui décoraient faisaient mieux : ils promettaient dans leurs programmes la suppression de la Légion d'Honneur, comme étant une institution antidémocratique ! En vérité, il faut que ceux qui décoraient fassent bien peu de cas de la décoration pour la distribuer, pour la gaspiller avec tant de prodigalité.

Les républicains auraient juré de démontrer l'inanité de l'institution de la Légion d'Honneur qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Quand on voit la croix prodiguée comme elle l'est, quand elle ne se rattache plus à des services réels, éminents, hors de pair, ceux qui ne l'ont pas cessent de l'honorer, ceux qui la méritent cessent de la désirer.

Il n'y a plus que les républicains qui en soient avides. Ils la trouvaient jadis trop verte, ils s'en saoulaient aujourd'hui. Ils sont d'autant plus affamés qu'ils semblent redouter que l'ère de cocagne qu'ils traversent ne dure pas plus qu'un rêve. Ils n'ont pas le temps d'attendre, ils sont pressés. Ce qui se passe n'est peut-être qu'une comédie, cela ne peut pas durer, il faut se hâter de profiter du moment où la veine sourit. Demain, c'est bien loin. Se faire décorer aujourd'hui, c'est toujours cela d'attrapé. Après cela que la République tombe, cela leur est égal. Elle aura toujours servi à quelque chose.

L'Union de Vaucluse rappelle cet incident parfaitement inconvenant qui s'est produit dimanche à Avignon.

À l'issue de la cérémonie des prières publiques, au moment où les autorités défilaient dans la nef de la cathédrale, la musique du 144<sup>e</sup> de ligne s'est mise à jouer, sous les voûtes mêmes du lieu saint, l'air révolutionnaire par excellence, la *Marseillaise*. Ceux qui ont donné cet ordre à l'autorité militaire ont cru jouer un bon tour aux cléricaux, ils n'ont fait que se rendre coupables d'une grossière inconvenance.

On s'est beaucoup étonné depuis quelque temps du grand nombre d'Allemands, sujets prussiens, qui se trouvent en ce moment à Paris et surtout dans les environs, et qui travaillent à prix réduit. Un petit journal allemand, qui arrive rarement en France, donne les explications suivantes :

« Chaque sujet prussien qui vient à Paris — à Paris seulement — pour y travailler, fait connaître à Berlin la maison de commerce ou industrielle qu'il occupe, et le prix de la journée qui lui est payée, ou enfin ce qu'il peut gagner par le travail auquel il est occupé.

Après ces indications reçues à Berlin, le gouvernement allemand fait payer à chaque sujet prussien un complément de subsides qui lui permet de travailler à un cours beaucoup plus bas que nos nationaux.

me trompais, mais s'ensuit-il de ce qu'elle a été bonne et affectueuse pour moi, qu'elle accepte la présomption de mon amour et qu'elle ne raille pas mon audace ? Si elle me repoussait, la déception serait trop cruelle, j'ai peur.

— Pauvre fou, pauvre fou, il faudra que le bonheur te vienne malgré toi.

(A suivre.) Louis COLLAS.

Nous commencerons après-demain lundi, en feuilleton, la publication de

### LE MARIAGE DE RENÉE

Par M<sup>lle</sup> Marthe LACHÈSE.

### Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 24 janvier 1884.

1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION DE

### PAUL ET VIRGINIE

Opéra en 3 actes et 6 tableaux,  
poème de MM. Jules Barbier et Michel Carré,  
musique de Victor Massé.

Les plus grands conquérants sont parfois condamnés à voir le temps emporter les fruits de leur génie militaire.

C'est ainsi que les moines de Saint-Michel-Frigolet viennent d'être autorisés à réintégrer domicile dans leur abbaye, pour la conquête de laquelle cependant le général Billot s'était couvert de gloire.

### LA MAGISTRATURE DE L'AVENIR.

Encore quelques mois, et la plus grande révolution sociale qui puisse s'accomplir dans un Etat sera peut-être consommée. La magistrature aura vécu. De cette grande institution, reflet de la justice divine, il ne restera plus que le nom : ceux qui la représentent auront été chassés du prétoire, comme nous avons vu les religieux chassés du sanctuaire. Cette fois, il n'y aura pas de croche-toge : quelques lignes dans le *Journal officiel* suffiront, et tout sera dit.

Il y aura bien encore des conseillers et des juges, il n'y aura plus de magistrats. Les titres et les fonctions seuls n'auront pas changé : ils demeureront les mêmes, comme pour rappeler qu'ils ne sont plus qu'un simulacre et qu'une parodie ; plus de dignité ni d'indépendance pour les juges, plus de sécurité ni de garantie pour les justiciables. Rien que la passion ou l'obéissance passive. Rien que l'ambition, l'intérêt ou la peur.

Jusqu'à présent, la conscience du magistrat se retrempait dans l'immovibilité, comme derrière un rempart inexpugnable. En règle générale, son origine était pure. Il fallait pour entrer dans cette noble carrière, certaine distinction d'esprit, certaines qualités de caractère, certaines connaissances juridiques. Ces conditions seront désormais abolies. À la fermeté de l'immovibilité succédera le tremblement de l'homme que l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête menacera toujours. À l'honneur de l'ancienne origine succédera le souvenir implacable de la faveur républicaine, cause unique de toute nomination.

L'opinion démocratique sera la seule raison d'être du magistrat, la condition de son maintien, le prix de son avancement, le meilleur juge sera celui qui se conformera le mieux à ce que la République attend de lui. Le citoyen Cazot nous l'a trop répété pour que nous l'ignorions. Le parquet seul obéira. Et à quels ordres obéira-t-elle ? en quelle matière se pratiquera cette conformité de sentiments ? L'histoire de ces trois dernières années est là pour nous le dire.

Comment ne pas se souvenir de ce procureur général Boissard, révoqué pour avoir conclu, avec une modération égale à sa fermeté, en faveur des Frères de la doctrine chrétienne d'Alais, et remplacé par le démocrate qui avait plaidé contre lui ? En citant cette monstrueuse révocation, nous ne faisons, dans une série d'iniquités, que choisir la plus éclatante.

Les officiers du parquet, jusqu'à présent, payaient seuls, par la perte de leurs fonctions, un acte de conscience. Désormais ce seront tous les magistrats qui auront à choisir entre leur place ou leur devoir. Malheur à qui faiblira dans la répression, quand une sévérité inique sera commandée par leurs maîtres ! Malheur à qui se montrera sévère en présence d'un fait odieux, protégé par de lâches complaisances ou par les passions de l'esprit de parti !

Exagérons-nous ? Regardez plutôt !

Il y a des faits contemporains que la magistrature républicaine ne devra jamais oublier, si elle veut apprendre son devoir d'espèce nouvelle. Un jour, un homme tombé au dernier degré de l'abjection se jette sur la garde qui entraînait au poste une fille de débauche, ramassée dans un bal de barrière ; il est vigoureusement repoussé d'un coup de plat de sabre. Le commandant de place de Paris met à l'ordre du jour le garde qui le lui avait appliqué. Mais il s'était expliqué avec trop de sans-façons sur le compte du misérable ; il perd son commandement.

Un autre jour, au Havre, un colonel est insulté par la lie de la populace, pour avoir défendu des prêtres contre ces vauriens et s'être ensuite défendu lui-même. Un capitaine d'état-major vient au secours d'un religieux, maltraité par des radicaux. Il n'a rien fait que le protéger, lui offrir son bras et le mettre en voiture. Tous deux sont destitués.

Nous ne citons que ces trois exemples, et ils suffisent.

À quoi ressembleront les juridictions révolutionnaires ? Il y a un précédent dans l'histoire, c'est un exemple qui fait rêver : en 1807, en plein empire, la liberté était rendue au culte, mais on avait oublié la justice humaine.

La magistrature républicaine, qui datait de 92, était restée en exercice. Son indignité ne sut pas se contenir. Le scandale finit par faire explosion. En vain, la Constitution de l'an VIII avait procédé à une première épuratoire, restée impuissante.

Le scandale continue. Un sénatus-consulte du 12 octobre 1807 ordonne qu'il soit procédé à l'examen des juges qui seraient signalés par leur incapacité, leur inconduite et leurs déportements, dérogeant à la dignité de leurs fonctions.

Treithard nous parle dans son exposé des motifs de cette fange républicaine, de ce détritus de révolution, dans ces termes :

« Le caractère sacré du magistrat ne sera pas plus longtemps profané par leurs déportements, par des hommes dépourvus de toutes connaissances ou sans mœurs, sans aucun sentiment de bienséance, qui trafiquent sans pudeur de leur état et dont la vie n'est qu'un long scandale. »

Voilà la magistrature républicaine dans le passé ; dans l'avenir, elle sera pire encore, si nous considérons la franc-maçonnerie qui la recrutera et le centre où elle ira la prendre. Un premier et terrible exemple ne nous a servi de rien. Les recluses sont pires que les malades. Les circonstances d'ailleurs sont autrement menaçantes. En 1807 on remontait : aujourd'hui on descend. On relevait les autels et le prétoire ; on démolit actuellement religion et justice tout ensemble. Ce que deviendra notre pays sans justice, il est plus facile de le comprendre que de l'exprimer.

Le député qui se vend, le magistrat qui s'achète ont toujours été une honte pour les peuples, et pour les honnêtes gens un objet d'horreur.

L'enfer paie lui-même, qui avait ses tolérances, les place à la tête de ses damnés. Sur eux s'acharnent les plus cruelles de ses furies.

La sybille montre à Enée un magistrat républicain :

Vendit hic auro patriam dominumque potentem  
Imposuit. *Æneid. leges, prætoris atque rellis.*

L'or, tentation terrible pour l'âme dévotée qui ne croit plus à rien, c'est l'assourissement de toutes les convoitises, de l'orgueil, de l'ambition, de la sensualité. C'est le triomphe du népotisme. C'est la nomination du genre, l'avancement du fils ; c'est une présidence ou toute autre dignité donnée pour une bassesse à celui-là même qui se vend ; c'est, dans la sphère la plus haute, la justice d'un pays livrée à ses tyrans.

Une tradition portee de France, après de longues iniquités, à une époque qui ressemble à la nôtre, se réveillera un matin sans voir se lever le soleil. Plusieurs jours durant, elle demeurera dans les ténèbres, au milieu de quelques des spectres sortis de l'enfer viendront tourmenter les vivants. Ne semble-t-il pas que l'état qui se prépare ressemble à celui dont cette tradition nous menace ? Plus de magistrature, plus de justice. Le flambeau est éteint. L'obscurité est profonde, et dans cette nuit des fantômes de magistrats sortis des caveaux maçonniques, comme d'un ossuaire, viendront siéger à des tribunaux sans Dieu et ricaner grossièrement à la face du monde qui demande justice !

Par ménagement pour une certaine classe de lecteurs, l'auteur des lignes que nous venons de citer n'a pas appelé de son vrai nom la « tradition » à laquelle il fait allusion en finissant.

Cette tradition est comprise dans les prophéties qui courent le monde depuis une dizaine d'années, et qui préoccupent, bon gré mal gré, bon nombre de ceux qui affectent d'en rire.

Aussi bien l'horizon n'est pas si clair, et l'impunité officielle qui va bientôt dépasser toute mesure, n'est pas faite pour le rassurer du côté de Dieu.

Depuis plusieurs années, le surnaturel visible et tangible coule à pleins bords au milieu de nous. Il suffit de citer Lourdes et ses miracles. C'est à l'endroit de la médaille. Mais elle a un revers que Dieu peut aussi nous montrer. Pourquoi pas ?

Qui vitra terra.

## Etranger.

Russie. — On mande de Kiew que, dimanche dernier, deux hommes et deux femmes ont été arrêtés sous la prévention d'appartenir à une société secrète illégale.

Une perquisition domiciliaire a amené la découverte de programmes de la fraction terroriste extrême, prêchant l'incendie et l'assassinat politique.

On a trouvé également des revolvers, des poignards, des haches, des appareils pour la fabrication de faux passeports, une partie d'une imprimerie clandestine et un nombre considérable de proclamations et de brochures révolutionnaires.

On a trouvé, en outre, 422 exemplaires d'une proclamation rédigée au nom d'une association de travailleurs méridionaux et relative à l'assassinat d'un fonctionnaire du district militaire de Kiew.

Cette réclamation, qui a la forme d'un jugement, parlait de l'assassinat comme d'un fait accompli. Elle devait être publiée après coup.

Déjà tout était préparé pour commettre le crime; mais il a pu être empêché, grâce à la découverte du document dont il s'agit.

Espagne. — Les religieux de l'ordre de Saint-François-de-Sales sont autorisés à s'établir à Séville et à Bermeo, en Biscaye.

REPUBLIQUE ARGENTINE. — On télégraphie de Buenos-Ayres, 20 janvier, soir :

L'armée chilienne a attaqué et mis complètement en déroute l'armée péruvienne à Miraflores. Pierola s'est enfui. A la suite du combat, les Chiliens ont occupé Lima le 17 janvier.

Les Chiliens se sont emparés de Chorillo, entre Lurin et Lima. Les Péruviens ont éprouvé de grandes pertes.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 janvier.

La Bourse est suffisamment animée. On croit cependant que les opérations à terme ne reprendront toute leur activité qu'au début de la semaine prochaine. En attendant, les ordres du comptant, fort nombreux depuis une semaine, suffisent à soutenir les cours. Notre 5 0/0 est à 120.35. Le 3 0/0 ancien perd 15 centimes à 84.10. L'amortissable fléchit de 10 centimes à 85.60. On dit cependant que l'émission du prochain emprunt n'aura pas lieu avant la fin du mois de juillet prochain.

L'action de la Banque de France reste à 3,760. La diminution du portefeuille empêche de prévoir une élévation du taux de l'escompte. La Banque de Paris fait 1,150. On est à 1,045 et 1,050 sur le Comptoir d'escompte. Le Crédit lyonnais fait 1,080 et 1,082.50.

L'attitude de l'action du Crédit foncier est fort remarquable. De 1,460 on s'élève à 1,470 et 1,480. En clôture, le titre s'arrête à 1,476.25. On sait combien sont importants les réserves disponibles de l'établissement. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est recherchée à 635. Nous n'avons pas besoin de dire que cette institution nouvelle appuyée, comme elle l'est, sur le Crédit foncier de France, n'a rien à redouter de la concurrence d'une affaire toute privée qui s'organise en ce moment.

L'action de la Société générale française de Crédit est vivement demandée aux environs de 700. Les réserves de la Société prennent chaque mois plus d'extension. Les bénéfices sociaux permettent de distribuer au capital, porté à 30 millions, un dividende de 30 fr. par titre. La Société de Dépôts et de Comptes-courants est presque immobile à 710. La Société financière se traite à 527.50. L'action de jouissance du Crédit mobilier espagnol fait 672.50. La Banque ottomane est à 542.50. La Société nouvelle est en voie de reprise. On cote sur l'Italien 87.52 1/2 après 87.55. Le Florin d'Autriche est à 76.25. L'action du Suez varie de 1,470 à 1,450. La part de la Société civile est très ferme aux environs de 780. Nord 1,730. Orléans 1,315.

## Chronique militaire.

Bien que quelques journaux aient annoncé pour le 4<sup>e</sup> avril l'ouverture de l'Ecole de Saint-Maixent, destinée à recevoir les sous-officiers proposés pour le grade de sous-lieutenant, rien ne pourra être décidé qu'après le vote d'un projet de loi que le ministre doit présenter prochainement aux Chambres.

Ce projet de loi est destiné à régler quelques points secondaires concernant l'état des sous-officiers, et les conditions de leur admission à l'Ecole et celles de leurs nominations au grade de sous-lieutenant.

Le général de Gallifet a pris comme of-

ficier d'ordonnance le comte d'Alsace, sous-lieutenant de cuirassiers.

Le comte d'Alsace est fils du prince d'Hénin, dont la fille a épousé M. le comte de la Bonnière de Beaumont.

## Chronique locale et de l'Ouest.

Notre compatriote, M. Jules Quesnay de Beaurepaire, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Température. — Le thermomètre, qui s'était relevé hier au-dessus de zéro, est redescendu dans la soirée, et cette nuit il a atteint 8 degrés au-dessous de glace. A 8 heures, ce matin, il marquait encore 7 degrés, à midi, 4 degrés.

Les glaçons, qui avaient presque disparu en Loire, sont revenus également.

## BANQUE DE FRANCE.

A partir du 1<sup>er</sup> février 1881, la Banque de France mettra à la disposition de ses comptes courants des chèques directs, payables sans frais là où leur compte est ouvert, et des chèques indirects payables à de certaines conditions, dans l'un des comptoirs de la Banque désigné par le souscripteur.

Les comptes courants qui voudront être certains de pouvoir retirer leurs carnets de chèques le 1<sup>er</sup> février devront en faire la demande quelques jours à l'avance.

L'année 1881 est une année cabalistique. Elle est ce qu'on appelle une année de neuf. L'un des premiers chiffres 1 plus 8 égale 9; les deux derniers, 8 plus 1, égalent 9; en additionnant les quatre chiffres, on trouve 18, soit deux fois neuf; 18 plus 81 égale 99, soit onze fois neuf; 81 moins 18 égale 63; ce qui représente sept fois neuf. En outre, de quelque façon qu'on dise le chiffre de 1881, de la gauche à la droite, de la droite à la gauche, ou même à l'envers, on voit toujours 1881.

## MINISTRE DES POSTES ET TELEGRAPHES.

Les jeunes gens qui désireraient un emploi d'auxiliaire dans les Bureaux télégraphiques, peuvent se présenter devant le Directeur des Postes et Télégraphes de Maine-et-Loire, qui leur fera connaître les conditions d'admission.

## ANGERS.

De même que l'année dernière, un Comité libre de Bienfaisance s'est constitué, à Angers, et se propose de recueillir les sommes que la charité publique voudra bien lui confier pour les répartir entre tous les nécessiteux de la ville.

Le Comité libre de Bienfaisance se préoccupe de subvenir aux besoins des œuvres charitables qui restent en détresse, par suite de la suppression des allocations annuelles qui leur étaient autrefois attribuées.

Le Comité fait appel à tous les cœurs généreux qui pensent que la charité doit demeurer absolument étrangère à toutes les divisions de parti.

Les souscriptions sont reçues dans les bureaux des journaux le *Courrier d'Angers*, l'*Etoile*, le *Journal de Maine-et-Loire* et l'*Union de l'Ouest*.

## GRAND THEATRE D'ANGERS.

Aujourd'hui samedi, avec le concours de Miss Azella, danseuse volante dite l'*Abeille d'or*,

Première représentation des *Pilules du Diable*, grande féerie en trois actes, vingt-cinq tableaux et quatre-vingts transformations, par MM. Laloue, A. Bourgeois et Laurent, musique de M. Artus, chef d'orchestre du Châtelet. — Décors de M. Gaston de Breuil et Henriot Copet. — Machines et trucs de M. Leclair.

300 costumes nouveaux, exécutés par M. Marage et M<sup>me</sup> Patiers, costumiers des principaux théâtres de Paris.

Au septième tableau : le *Royaume de la Folie*, et au dix-huitième tableau : l'*Abeille d'or*, deux grands ballets, réglés par M. Vaunars, maître de ballet des théâtres de Paris, et dansés par miss Azella, danseuse volante,

dite l'*Abeille d'or*. — M<sup>me</sup> Blanche Cotelle, première danseuse du Grand Théâtre de Bordeaux. — Amanda Cotelle, première danseuse demi-caractère. — Léonie Chenat, deuxième-première danseuse. — Flore Foy, Berthe Chenat, H. Michelot et Andrée, deuxièmes danseuses.

## NANTES.

C'est bien le crochetage qui a valu au commissaire central de Nantes et à l'insulteur de M. Catta leur croix de chevalier, lisons-nous dans l'*Esperance du Peuple*.

On s'étonne avec raison que le préfet n'ait reçu aucune récompense.

Voici les réflexions qu'inspirent à Paris-Journal les décorations accordées aux crocheteurs, préfets et commissaires de police :

« Ils ont mérité la croix de la Légion-d'Honneur en violant tous les principes du droit et de l'équité. Ces décorés tout neufs, ou presque tous, sont des « crocheteurs et » exécuteurs ». Le ruban rouge, heureusement, ne les défendra point des responsabilités civiles qu'ils encourront un jour ou l'autre.

» Laissons là ces préfets. Venons aux commissaires de police parés du signe de l'honneur pour avoir aidé à la violation de la justice. Tous expulseurs encore ceux-ci ! Instruments de la violence, en vue d'un avancement que l'exercice régulier de leur profession ne leur aurait de longtemps assurés.

» Pauvre Légion-d'Honneur ! ne faut-il pas qu'elle soit trois fois glorieuse et consacrée pour ne point périr sous de pareils attentats ? Ce n'est pas nous qui conseillerons à ceux qui en ont reçu les insignes en d'autres temps, pour d'autres services, de les ôter de leur boutonnière.

» Et pourtant... Il y a là, au milieu de la bande administrative, un certain Carle, aujourd'hui officier, depuis moins de deux ans chevalier, nommé et promu simplement pour « avoir mangé le morceau ». Il fut un des agents les plus actifs du 16-Mai, à la direction de la presse. Il ne se souva de la révocation que par d'effrontés rapports de police contre ses anciens chefs. Services exceptionnels ! »

## Faits divers.

### UN DRAPEAU BLANC.

Un maire républicain du canton de la Châtaigneraie se rendait naguère, en voiture, au chef-lieu de sa puissance municipale, quand, tout-à-coup, ses yeux s'arrêtèrent sur un cerisier que l'hiver venait de dépouiller de ses feuilles. Horreur !... que voit-il ?... Un drapeau blanc !!!

— Quoi ! dit-il, par ce temps de république triomphante, nos campagnes attacheraient encore dans le cime de leurs arbres ce symbole de la vieille royauté ? De quelle méfiance dépend cet arbre ? Que l'on m'amène le fermier !...

M. le maire est aussitôt obéi. Le bon fermier, vénérable vieillard que les années ont blanchi et que la République n'a point gagné à sa cause, se présente alors devant M. le maire et demande pour quelle raison il l'a fait venir près de lui.

— Vous devez le savoir, répond notre maire en courroux ; qui a mis cette oriflamme blanche à la tête de ce cerisier ?

— Oh ! ce n'est certes pas moi, monsieur, vous devez voir que mes jambes et mes mains ne sont plus assez lestes ; ce sont sans doute les enfants qui, voulant sauver leurs cerisiers de la voracité des oiseaux, ont placé là un morceau de toile pour les épouvanter ; mais les coquins d'oiseaux n'en ont pas eu aussi peur que vous, je vous assure !...

Le maire républicain, adouci par cette explication, retint son zèle et ne verbalisa pas.

Ils n'ont pas tardé à être arrêtés, les dépenses exagérées auxquelles ils se livraient les ayant signalés à l'attention de la gendarmerie.

## Nouvelles à la main.

Baptiste s'est égaré dans un bois avec son maître. — Monsieur, s'écrie-t-il tout à coup d'une voix étranglée, voyez-vous là-bas ces hommes ? Des voleurs, sans doute ! — Eh bien ! après ? — Mais, monsieur, ils sont deux... et nous sommes seuls !

Un farceur à un guichet de chemin de fer : — Un billet de 6<sup>e</sup> classe, s. v. p. L'employé. — Volontiers ; mais je vous avertis qu'il faut être muselé. Et les deux de rire.

Absolument historique : Un volontaire d'un an demande à son capitaine un congé de deux jours pour aller voir sa grand-mère, qui est gravement malade. — Soit, dit le capitaine. Mais je vous prévient que si, dans huit jours, elle n'est pas claquée, je vous f...lanque quinze jours de salle de police !

Chez le médecin : — Docteur, j'ai attrapé un rhume de cerveau ; qu'est-ce qu'il faut que je prenne ? Le docteur après un instant de réflexion : — Un mouchoir.

— Quelle différence y a-t-il entre M. Andrieux, préfet de police, et M. Hérol, préfet de la Seine ? — ?? !! — L'un fait des descentes de police, l'autre des descentes de croix.

Le succès de la FRANCE ILLUSTREE de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Un volume de ce grand ouvrage a déjà paru. Nous avons sous les yeux le 34<sup>e</sup> fascicule, consacré au département de l'Ardeche et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures, représentant la ville de Privas, celle de Tournon, les ruines du château de Ventadour, Rochemaure et, en outre, une très-belle carte du département avec plan de Privas.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Lancement d'un vaisseau-hôpital à Bordeaux, par L. M. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Les obsèques de M. Blanqui, par A. Brunet. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Un dimanche au musée de Cluny, par R. Bryon. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — La terreur en Irlande, par X. Dachères. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echécs.

GRAVURES : Théâtre du Gymnase : *Le mariage d'Olympe*, pièce en trois actes, de M. Emile Augier. — Lancement du vaisseau-hôpital le *Wingh-Long*, à Bordeaux. — Les inondations en Hollande : rupture des digues de la Meuse, près de Bois-le-Duc. — Funérailles de M. Blanqui, au cimetière du Père-Lachaise. — Un dimanche au musée de Cluny. — La terreur en Irlande : On attend le retour du landlord. — L'agitation en Irlande : établissement d'un poste militaire à New-Pallas, comté de Limerick. — Résidence d'un propriétaire mis en interdit, à Lisselane, comté de Cork. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

## JOURNAL DU MAGNETISME

Fondé par le baron DE POTET (22<sup>e</sup> année). — Directeur : H. DURVILLE. — Abonn. : 6 fr. par an ; le N<sup>o</sup>, 25 cent. — Traitement des Maladies par le Magnétisme et le Somnambulisme. — M<sup>me</sup> BERTHE, somnambule, célèbre par sa lucidité, consult. par correspondance. S'adresser au bureau du journal, 66, rue des Lombards, Paris.

## LA MAISON A. LAN ET C<sup>o</sup>

Banquiers.

18, rue Beaurepaire, à Saumur.

Délivre dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irrédutibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'Etat à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.



**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et canéise — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescience est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescience. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-

tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PUYALET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMBON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.		
8 h. 15 —	7 h. 40 soir.	7 h. 40 soir.	9 h. 10 soir.		
11 h. 25 —	1 h. 51 —	1 h. 51 —	3 h. 20 soir.		
1 h. 17 soir.			5 h. 30 soir.		
4 h. 55 —			8 h. 10 soir.		
7 h. 50 —	11 h. 45 —	11 h. 45 —			

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 15 matin.	9 h. 15 matin.	10 h. 30 matin.		
8 h. 40 —	1 h. 17 soir.	1 h. 17 soir.	3 h. 30 soir.		
12 h. 15 soir.	3 h. 50 —	3 h. 50 —	6 h. 20 —		
6 h. 45 —	10 h. 47 —	10 h. 47 —	11 h. 30 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JANVIER 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	84 15		10	Crédit Foncier colonial .....	435			C. gén. Transatlantique .....	555		2 50
3 % amortissable .....	85 75	10		Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1475	15		Canal de Suez .....	1455		15
4 1/2 % .....	115			Obligations foncières 1877 .....	356			Société autrichienne .....	590	5	
5 % .....	120 25		10	Obligations communales 1879 .....	484	1 50		<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor .....	510			Oblig. foncières 1879 3 % .....	455 50	50		Est .....	389		
Obligations du Trésor nouvelles .....	508			Soc. de Crédit ind. et comm. ....	759			Midi .....	387		
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	235		50	Crédit mobilier .....	664			Nord .....	392		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	510			Crédit Foncier d'Autriche .....	320		50	Orléans .....	391		
— 1865, 4 % .....	526		2	Est .....	775	10		Ouest .....	388		
— 1869, 3 % .....	402 50		1 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1350		5	Paris-Lyon-Méditerranée .....	380 75		
— 1871, 3 % .....	392 50			Midi .....	1138 75		3 75	Paris (Grande-Ceinture) .....	390		
— 1875, 4 % .....	517 50		50	Nord .....	1710		16 25	Paris (Nord-Ouest) .....	388		
— 1876, 4 % .....	518 2			Orléans .....	1320		2 50	Paris (Nord-Ouest) .....	388		
Banque de France .....	3780	26		Ouest .....	865			Canal de Suez .....	570		
Comptoir d'escompte .....	1040		5	Compagnie parisienne du Gaz .....	1545						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

2 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 58 — — — (arrêt à Angers).	
8 — 58 — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — soir.	
3 — 38 — — — express.	
7 — 15 — — — omnibus.	
10 — 27 — — — (arrêt à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — omnibus.	
9 — 40 — — — express.	
12 — 48 — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — —	
10 — 28 — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 3 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 36.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE SALOMON-RENAUD.**

Les créanciers de la faillite du sieur Salomon Renaud, marchand épicer au Puy-Notre-Dame, sont invités à se trouver, le mercredi 2 février 1881, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, s'il est possible, sinon se voir constituer de plein droit en état d'union.

Le greffier, L. BONNEAU.

(39)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 6 et 8.

Actuellement occupée par M. Courcelle-Halbert, boulanger.

Pour plus de renseignements, voir les placards apposés. S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (40)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 68.

Avec cour, jardin, écurie et remise.

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> MÉHOUS. (41)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

En totalité ou par parties. 1° UN CLOS DE TERRE et VIGNE, de 1 hectare 88 ares, dans lequel s'élève une PETITE MAISON, situé au Petit Puy, commune de Saumur; 2° Et UN PRÉ, de 1 hectare 5 ares, situé aux Couvres-Feux, commune de Saint-Lambert. Entrée en jouissance immédiate. S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (42)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI-BENEST ARDOUIN, avoué à Bressuire, rue Duguesclin, 27.

**VENTE**

Par suite de saisie immobilière.

A l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Bressuire,

Le mardi 22 février 1881, heure de midi.

**DE LA MÉTAIRIE**

DES

**HOULLÈRES**

Située commune de Faye-l'Abbesse, canton de Bressuire,

D'une contenance de 93 hectares environ; d'une exploitation facile et d'un bon revenu.

Mise à prix: 60,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> ARDOUIN, avoué pour-suisant. (38)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément,

**MAISON DE MAITRE AVEC GRAND JARDIN**

Près la levée de Saint-Florent à Saumur, canton du Bois Brard, près Moc-Baril.

Près ladite maison, VIGNE, sur la levée, à l'angle d'un chemin du Bois-Brard. S'adresser audit notaire. (500)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En totalité ou en plusieurs lots.

**LA PROPRIÉTÉ DES ROCHES**

Commune de Saint-Lambert-des-Lévées, près le bourg.

Consistant en:

MAISON DE MAITRE, neuve, joignant la levée; MAISON DE FERMIER et bâtiments d'exploitation, au bas de la levée; Jardins, terres labourables et prés; le tout en plusieurs grandes pièces distinctes, près les maisons. S'adresser audit notaire. (501)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Moyennant rente viagère,

**UNE MAISON**

TOUTE MEUBLÉE,

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 74.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire. (9)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

DE SUITE

**UNE CAVE ET UNE GLACIÈRE**

Montée du Château.

Joignant le pensionnat des Dames de la Retraite. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (29)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT.

**VASTE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE,

Située rue Beaurepaire, n° 9. S'adresser à M. GAMBON, quai de l'École de Cavalerie, n° 6. (720)

**A VENDRE**

Pour excès de nombre,

Avec toute garantie.

**UNE EXCELLENTE PONETTE**

Baie, quatre ans, 1 mètre 55,

Se monte et s'attelle.

Bonne trotteuse, douce et vigoureuse. S'adresser au château de Lamotte, à Saint-Lambert-des-Lévées. (43)

**A VENDRE**

**UN BILLARD**

Au Cercle Saint-Hubert.

S'adresser au concierge du Cercle.

**A VENDRE**

**UN PETIT PONEY CORSE**

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE A ACHETER** une petite voiture, dite duc ou panier, avec capote, attelée d'un petit cheval, ou l'un des deux séparément. S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE DE SUITE** un domestique. De bonnes références seront exigées. S'adresser, 18, rue Beaurepaire.

**VINS** garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

**VINS** On demande représentants avec références pour clientèle bourgeoise. — S'adresser à M. A. AUDIBERT, propriétaire à ROUJAN (Hérault). (46)

**Mme HUTT, professeur d'anglais**, nouvellement arrivée de Strassbourg, demande des leçons. — Rue de Bordeaux, 16.

**THÉS NOIRS EXTRA**

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUEPIN-BOURTON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

**RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ**

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

**ABONNEMENTS**

PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS:

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS:

14 centimes le numéro.

QUARANTE-QUATRE VOLUMES SONT EN VENTE. Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Feré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scriba, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Morel, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccoré, Marie Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement:

**LE DERNIER CORSAIRE** Par Charles DESLYS et Jules CASVAIN.

ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 44.

Nota: — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET.